



Institut de Formation des Professionnels de Santé
IFAS / IFAP / IFSI / FC / IFA / IFP / IFMEM
Centre Hospitalier Agen Nérac



CENTRE HOSPITALIER
AGEN - NERAC

CATALOGUE

Offre de formation
Continue
2026

IFPS
Institut de Formation
des Professionnels
de Santé

CONTACT

@ : secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr

☎ : 05 53 77 78 00 (Accueil)
📍 : 43 rue Corps Franc Pommiès
47000 AGEN

🌐 : www.ifps-agen.com



La certification qualité a été délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes :
- Actions de formation
- Actions permettant de faire valider
des acquis de l'expérience

CONTACT

Chef de Projet <u>Directrice</u> Mme CHAZOTTES C.	Coordonnateur de l'Offre de Formation <u>Cadre Supérieur de Santé</u> Mme BUOSI M.
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS Mme SARRAT C. Secrétaire IFPS Tél : 05.53.77.78.00 - Fax : 05-53-77-78-25 Messagerie : secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr	

SOMMAIRE

Formation Tutorat pour les étudiants infirmiers	page 3 / 4
Formation Tutorat pour les élèves aides-soignants	page 5 / 6
Formation Tutorat pour les élèves auxiliaires de puériculture	page 7 / 8
Formation Auxiliaire Ambulancier	pages 9 / 10
Formation adaptation à l'emploi des ASH en « fonction » de soins dans un EHPAD	pages 11 / 12
Formation « le toucher dans la relation de soins »	page 13 / 14
Approche et compétences en situation palliative	page 15 / 16
Renforcement des compétences ASH Soins 70 Heures	page 17 / 20
Renforcement des compétences Aide-Soignant	page 21 / 22
Renforcement des compétences Aide-Soignant –Ateliers/Nouveaux actes professionnels	page 23 / 24

FORMATION TUTORAT POUR LES ETUDIANTS INFIRMIERS

IFPS Centre Hospitalier Agen-Nérac

PUBLIC

Professionnels de santé paramédicaux : Infirmier(es) accueillant des étudiants en stage.

PRE REQUIS

Instruction DGOS/RH1/2016/330 du 04 novembre 2016 relatif à la formation du tuteur de stage

MODALITES D'ACCES

Pour tout renseignement contacter le secrétariat par mail : secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr

Pour toute inscription merci de fournir la fiche d'inscription renseignée, téléchargeable sur le site www.ifps-agen.com.

OBJECTIF PROFESSIONNEL

Renforcer les compétences afin de devenir tuteur pour les étudiants infirmiers.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de l'action de formation le bénéficiaire sera capable :

- Compétences sociales et relationnelles : créer une relation pédagogique avec l'étudiant
- Compétences pédagogiques : s'inscrire dans une démarche pédagogique, adapter les méthodes pédagogiques au niveau d'apprentissage et aux objectifs de l'étudiant
- Compétences réflexives : faire évoluer sa pratique professionnelle dans le cadre du tutorat
- Compétences organisationnelles : collaborer avec les autres professionnels et les formateurs des centres de formation

CONTENU

- Travail sur le programme de formation, sur les concepts et les enjeux du référentiel de formation
- Le rôle et les missions du tuteur
- Méthodes et approches par compétences : situations apprenantes
- Analyse des Pratiques Professionnelles
- Organisation de l'encadrement du stagiaire : construction du livret d'accueil
- Travail sur les situations prévalentes
- L'évaluation du stage: la place du tuteur de stage et sa responsabilité.

DUREE

28 heures réparties sur 4 jours en présentiel :

4 jours décomposés en 2 séances de 14h avec un travail d'intersession

DELAI D'ACCES

La préparation pourra débuter après inscription complète et selon le planning prévisionnel.

Groupe de 10 personnes minimum à 12 personnes maximum en présentiel.

En cas d'inscription insuffisante l'IFPS se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la prestation.

DATES

Session 1 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Jeudi 02 avril, vendredi 03 avril 2026

Lundi 04 mai, mardi 05 mai 2026

Session 2 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Jeudi 15 octobre, vendredi 16 octobre 2026

Jeudi 19 novembre, vendredi 20 novembre 2026

METHODES ET MOYENS MOBILISES

Modalité(s) de mise en œuvre

Présentiel.

Moyens matériels :

Salle équipée multimédia

Moyens humains

Cadre de santé formateur IFSI

Méthodes d'accompagnement

Apports théoriques

Analyse des Pratiques Professionnelles : démarches réflexives

Echanges collectifs : retour d'expérience

Utilisation des outils du tuteur de stage : portfolio, feuille de stage

Travaux à partir des livrets d'accueil apportés par les participants

Jeux de rôles

Recueil et analyse des situations prévalentes en stage

MODALITES D'EVALUATION

Questionnaire des attentes des bénéficiaires.

Questionnaire d'évaluations bénéficiaires : évaluation de la formation et de ses apports.

Quizz.

ACCESSIBILITE – ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux en rez-de-chaussée, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Conformément à la réglementation de la Loi du 11 février 2005 *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*, l'IFPS est en capacité de proposer des aménagements (pédagogique, technique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'IFPS mobilisera des compétences externes (centre de ressource formation handicap nouvelle aquitaine CRFH) pour la recherche de solution.

COUTS DE L'ACCOMPAGNEMENT

450 € par agent pour 4 jours

Financement :

Financement personnel.

Plan de développement des compétences, en lien avec l'employeur.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

En 2023,

Nombre de bénéficiaires : 5

Taux de satisfaction : 99%

CONTACT

Pour toute information administrative et handicap contacter le secrétariat.

Pour toute demande technique contacter : Mme BUOSI M., coordinatrice de l'Offre de formation

Accueil téléphonique : 05.53.77.78.00

Accueil physique : Ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

Adresse postale : Centre Hospitalier Agen-Nérac, IFPS, Route de Villeneuve, 47913 AGEN Cedex 09

www.ifps-agen.com

ACCÈS A L'IFPS

43 rue Corps Francs Pommiès, 47000, AGEN

Accès par la route : Latitude : 44.2 – Longitude : 0.63333

Accès par le bus : Ligne 1 – Station Pompeyrie
Ligne 9 – Station Pompeyrie

FORMATION DES TUTEURS POUR LES ÉLÈVES AIDES-SOIGNANTS

IFPS Centre Hospitalier Agen-Nérac

PUBLIC

Professionnels de santé paramédicaux : aide soignants accueillant des élèves en stage

PRE REQUIS

Instruction DGOS/RH1/2016/330 du 04/11/2016

Instruction DGOS /RH4/DGCS/4B/2016/250 du 29/07/2016

MODALITES D'ACCES

Pour tout renseignement contacter le secrétariat par mail : secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr

Pour toute inscription merci de fournir la fiche d'inscription renseignée, téléchargeable sur le site www.ifps-agen.com.

OBJECTIF PROFESSIONNEL

Renforcer les compétences afin de devenir tuteur pour les élèves aides-soignants.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de l'action de formation le bénéficiaire sera capable :

- Acquérir et développer des compétences pédagogiques
- Accompagner les tuteurs dans l'acquisition d'une nouvelle posture professionnelle
- Se positionner en tant que tuteur et favoriser le développement des pratiques en évaluation des compétences
- Analyser ses pratiques en identifiant des questions relatives à l'encadrement des étudiants
- Favoriser une dynamique d'encadrement d'un groupe d'étudiants dans l'analyse de situations et la réflexivité.

CONTENU

- Travail sur le programme de formation, sur les concepts et les enjeux du référentiel de formation
- Le rôle et les missions du tuteur
- Méthodes et approches par compétences : situations apprenantes
- Analyse des Pratiques Professionnelles
- Organisation de l'encadrement du stagiaire : construction du livret d'accueil
- Travail sur les situations prévalentes
- L'évaluation du stage: la place du tuteur de stage et sa responsabilité.

DUREE

28 heures réparties sur 4 jours en présentiel :

4 jours décomposés en 2 séances de 14h avec un travail d'intersession

DELAI D'ACCES

La préparation pourra débuter après inscription complète et selon le planning prévisionnel.

Groupe de 10 personnes minimum à 12 personnes maximum en présentiel.

En cas d'inscription insuffisante l'IFPS se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la prestation.

DATES

Session 1 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Lundi 09 mars, mardi 10 mars 2026

Lundi 20 avril, mardi 21 avril 2026

Session 2 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Lundi 18 mai, Mardi 19 mai 2026

Jeudi 11 juin, Vendredi 12 juin 2026

Session 3 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Lundi 12 octobre, Mardi 13 octobre 2026

Jeudi 12 novembre, Vendredi 13 novembre 2026

METHODES ET MOYENS MOBILISES

Modalité(s) de mise en œuvre

Présentiel.

Moyens matériels :

Salle équipée multimédia

Moyens humains

Cadre de santé formateur IFAS

Méthodes d'accompagnement

Apports théoriques

Analyse des Pratiques Professionnelles : démarches réflexives

Echanges collectifs : retour d'expérience

Utilisation des outils du tuteur de stage : portfolio, feuille de stage

Travaux à partir des livrets d'accueil apportés par les participants

Jeux de rôles

Recueil et analyse des situations prévalentes en stage

MODALITES D'EVALUATION

Questionnaire des attentes des bénéficiaires.

Questionnaire d'évaluations bénéficiaires : évaluation de la formation et de ses apports

Quizz

ACCESSIBILITE – ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux en rez-de-chaussée, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Conformément à la réglementation de la Loi du 11 février 2005 *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*, l'IFPS est en capacité de proposer des aménagements (pédagogique, technique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'IFPS mobilisera des compétences externes (centre de ressource formation handicap nouvelle aquitaine CRFH) pour la recherche de solution.

COUTS DE L'ACCOMPAGNEMENT

450 € par agent pour 4 jours

Financement :

Financement personnel.

Plan de développement des compétences, en lien avec l'employeur.

INDICATEURS DE RESULTATS

En 2023 :

Nombre de bénéficiaires : 28

Taux de satisfaction : 90%

CONTACT

Pour toute information administrative et handicap contacter le secrétariat.

Pour toute demande technique contacter : Mme BUOSI M., coordinatrice de l'Offre de formation

Accueil téléphonique : 05.53.77.78.00

Accueil physique : Ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

Adresse postale : Centre Hospitalier Agen-Nérac, IFPS, Route de Villeneuve, 47913 AGEN Cedex 09

www.ifps-agen.com

ACCÈS A L'IFPS

43 rue Corps Francs Pommiès, 47000, AGEN

Accès par la route : Latitude : 44.2 – Longitude : 0.63333

Accès par le bus : Ligne 1 – Station Pompeyrie

Ligne 9 – Station Pompeyrie

FORMATION DES TUTEURS POUR LES ÉLÈVES AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE

IFPS Centre Hospitalier Agen-Nérac

PUBLIC

Professionnels de santé paramédicaux : auxiliaire de puériculture accueillant des élèves en stage

PRE REQUIS

Instruction DGOS/RH1/2016/330 du 04/11/2016

Instruction DGOS /RH4/DGCS/4B/2016/250 du 29/07/2016

MODALITES D'ACCES

Pour tout renseignement contacter le secrétariat par mail : secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr

Pour toute inscription merci de fournir la fiche d'inscription renseignée, téléchargeable sur le site www.ifps-agen.com.

OBJECTIF PROFESSIONNEL

Renforcer les compétences afin de devenir tuteur pour les élèves auxiliaires de puériculture.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de l'action de formation le bénéficiaire sera capable :

- Acquérir et développer des compétences pédagogiques
- Accompagner les tuteurs dans l'acquisition d'une nouvelle posture professionnelle
- Se positionner en tant que tuteur et favoriser le développement des pratiques en évaluation des compétences
- Analyser ses pratiques en identifiant des questions relatives à l'encadrement des étudiants
- Favoriser une dynamique d'encadrement d'un groupe d'étudiants dans l'analyse de situations et la réflexivité.

CONTENU

- Travail sur le programme de formation, sur les concepts et les enjeux du référentiel de formation
- Le rôle et les missions du tuteur
- Méthodes et approches par compétences : situations apprenantes
- Analyse des Pratiques Professionnelles
- Organisation de l'encadrement du stagiaire : construction du livret d'accueil
- Travail sur les situations prévalentes
- L'évaluation du stage: la place du tuteur de stage et sa responsabilité.

DUREE

28 heures réparties sur 4 jours en présentiel :

4 jours décomposés en 2 séances de 14h avec un travail d'intersession

DELAI D'ACCES

La préparation pourra débuter après inscription complète et selon le planning prévisionnel.

Groupe de 10 personnes minimum à 12 personnes maximum en présentiel.

En cas d'inscription insuffisante l'IFPS se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la prestation.

DATES

Session 1 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Lundi 09 mars, mardi 10 mars 2026

Lundi 20 avril, mardi 21 avril 2026

Session 2 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Lundi 18 mai, Mardi 19 mai 2026

Jeudi 11 juin, Vendredi 12 juin 2026

Session 3 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Lundi 12 octobre, Mardi 13 octobre 2026

Jeudi 12 novembre, Vendredi 13 novembre 2026

METHODES ET MOYENS MOBILISES

Modalité(s) de mise en œuvre

Présentiel.

Moyens matériels :

Salle équipée multimédia

Moyens humains

Cadre de santé formateur IFAP

Méthodes d'accompagnement

Apports théoriques

Analyse des Pratiques Professionnelles : démarches réflexives

Echanges collectifs : retour d'expérience

Utilisation des outils du tuteur de stage : portfolio, feuille de stage

Travaux à partir des livrets d'accueil apportés par les participants

Jeux de rôles

Recueil et analyse des situations prévalentes en stage

MODALITES D'EVALUATION

Questionnaire des attentes des bénéficiaires.

Questionnaire d'évaluations bénéficiaires : évaluation de la formation et de ses apports

Quizz

ACCESSIBILITE – ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux en rez-de-chaussée, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Conformément à la réglementation de la Loi du 11 février 2005 *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*, l'IFPS est en capacité de proposer des aménagements (pédagogique, technique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'IFPS mobilisera des compétences externes (centre de ressource formation handicap nouvelle aquitaine CRFH) pour la recherche de solution.

COUTS DE L'ACCOMPAGNEMENT

450 € par agent pour 4 jours

Financement :

Financement personnel.

Plan de développement des compétences, en lien avec l'employeur.

INDICATEURS DE RESULTATS

En 2023

Nombre de bénéficiaires : 3

Taux de satisfaction : 90%

CONTACT

Pour toute information administrative et handicap contacter le secrétariat.

Pour toute demande technique contacter : Mme BUOSI M., coordinatrice de l'Offre de formation

Accueil téléphonique : 05.53.77.78.00

Accueil physique : Ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

Adresse postale : Centre Hospitalier Agen-Nérac, IFPS, Route de Villeneuve, 47913 AGEN Cedex 09

www.ifps-agen.com

ACCÈS A L'IFPS

43 rue Corps Francs Pommiès, 47000, AGEN

Accès par la route : Latitude : 44.2 – Longitude : 0.63333

Accès par le bus : Ligne 1 – Station Pompeyrie

Ligne 9 – Station Pompeyrie

AUXILIAIRE AMBULANCIER

IFPS Centre Hospitalier Agen-Nérac

PUBLIC / PRE REQUIS

Tout public titulaire d'un permis de conduire hors période probatoire conforme à la réglementation en vigueur et en état de validité.

PRE REQUIS

Arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier : article 2

OBJECTIF PROFESSIONNEL

Acquérir les compétences attendues du professionnel titulaire du poste d'auxiliaire ambulancier.

MODALITES D'ACCES

Pour tout renseignement contacter le secrétariat par mail : secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr

Pour toute inscription merci de fournir la fiche d'inscription renseignée, téléchargeable sur le site www.ifps-agen.com.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de l'accompagnement le bénéficiaire sera capable :

- Identifier les principes et valeurs professionnelles
- Identifier les règles du transport sanitaire
- Etablir une démarche relationnelle envers les membres de l'équipe et les patients
- Assurer le confort de la personne accompagnée dans le respect des principes d'ergonomie et des gestes et postures adaptées lors de mobilisations, des aides à la marche, des déplacements et des portages ou brancardage
- Apporter les connaissances indispensables en hygiène : prévenir le risque infectieux et accident d'exposition au sang.
- Obtenir l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2. (GSU 2)

CONTENU

Etat clinique d'une personne
Gestes et soins d'urgence de niveau 2
Prévention du risque infectieux et accident d'exposition au sang.
Techniques préventives de manutention et règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes.
Démarche relationnelle envers les membres de l'équipe et les patients
Respecter les règles et les valeurs de la profession
Assurer la sécurité du transport sanitaire
Transmissions des informations et gestion administrative du dossier

DUREE

91 heures en présentiel réparties sur l'IFPS et **70h00 en stage d'observation facultatif** dans un service hospitalier en charge du transport sanitaire ou dans une entreprise de transport.

91 heures réparties sur 13 jours décomposés en 2 semaines de 35h et une semaine de **21h : GSU 2**

70 heures réparties sur 10 jours décomposés en 2 semaines de 35h (Stage d'observation facultatif)

DELAI D'ACCES

La formation sera réalisée en groupes de 20 personnes maximum.

DATES

Dates de formation :

09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Du Lundi 16 mars au Mercredi 1^{er} avril 2026

Dates de formation :

09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Du Lundi 15 juin au Mercredi 1^{er} juillet 2026

Dates de formation :

09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Du Lundi 16 novembre au Mercredi 02 décembre 2026

METHODES ET MOYENS MOBILISES

Modalité(s) de mise en œuvre

Présentiel et/ou distanciel

Moyens matériels :

Salle équipée multimédia,

Salle de Travaux Pratiques,

Matériels ergonomiques pour mobilisation et déplacement pour personnes âgées, draps de glisse, disque de transfert,

Matériel : caisson pédagogique d'hygiène des mains.

Moyens humains

Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Infirmière diplômée en hygiène

Cadre de santé formateur référent en manutention manuelle des charges et en ergomotricité

Méthodes d'accompagnement

Ateliers collectifs d'Analyse des Pratiques Professionnelles

MODALITES D'EVALUATION

Questionnaire d'évaluations des attentes des bénéficiaires

Questionnaire d'évaluation de fin de formation

Quizz

Evaluation écrite

ACCESSIBILITE – ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux en rez-de-chaussée, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Conformément à la réglementation de la Loi du 11 février 2005 *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*, l'IFPS est en capacité de proposer des aménagements (pédagogique, technique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'IFPS mobilisera des compétences externes (centre de ressource formation handicap nouvelle aquitaine CRFH) pour la recherche de solution.

COUTS DE L'ACCOMPAGNEMENT

1050€ Nets de taxes par bénéficiaire

Financement :

Financement personnel.

Plan de développement des compétences, en lien avec l'employeur.

Aide individuelle à la formation pour les demandeurs d'emploi. Nous vous invitons à vous mettre en contact avec votre conseiller Pôle Emploi.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

En 2024 : 40 bénéficiaires

Taux de satisfaction des bénéficiaires : 90 %

CONTACT

Pour toute information administrative et handicap contacter le secrétariat.

Pour toute demande technique contacter : Mme BUOSI M., coordinatrice de l'Offre de formation

Accueil téléphonique : 05.53.77.78.00

Accueil physique : Ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

Adresse postale : Centre Hospitalier Agen-Nérac, IFPS, Route de Villeneuve, 47913 AGEN Cedex 09

www.ifps-agen.com

ACCÈS A L'IFPS

43 rue Corps Francs Pommiès, 47000, AGEN

Accès par la route : Latitude : 44.2 – Longitude : 0.63333

Accès par le bus : Ligne 1 – Station Pompeyrie
Ligne 9 – Station Pompeyrie

ADAPTATION A L'EMPLOI D'AGENT DE SERVICE HOSPITALIER EN FONCTION DE « SOINS » DANS UN EHPAD

IFPS Centre Hospitalier Agen-Nérac

PRE REQUIS

Agent de Service Hospitalier (ASH) en fonction « soins » dans un EHPAD (public ou privé), ayant peu ou pas assez d'expérience dans le milieu de la santé et faisant fonction d'aide soignants.

MODALITES D'ACCES

Contacter le secrétariat par mail : secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr

Pour toute inscription merci de fournir la fiche d'inscription renseignée, téléchargeable sur le site :

www.ifps-agen.com.

OBJECTIF PROFESSIONNEL

Renforcer les compétences des ASH en fonction « soins » dans les EHPAD dans les domaines suivants : soins aux résidents, législation, communication, hygiène hospitalière et ergonomie.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de l'accompagnement le bénéficiaire sera capable :

- Identifier les champs de compétences de l'ASH : responsabilité, secret et discrétion professionnelle
- Identifier les besoins et capacités du résident ;
- Établir une relation d'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne ;
- Apporter les connaissances de base indispensables pour réaliser les soins liés à l'hygiène corporelle et au confort, à l'alimentation, à l'élimination, au sommeil dans le respect du résident, de son autonomie et de son intimité ;
- Assurer le confort du résident en utilisant les aides techniques d'ergonomie nécessaires

CONTENU

Hygiène hospitalière : hygiène des locaux et hygiène alimentaire

Ergonomie : adaptation des gestes et postures

Vocabulaire professionnel

Droit : secret et discrétion professionnels ; responsabilité ; Droit des patients

Principes de base en communication ; relation avec les patients, la famille et les membres de l'équipe

Observation clinique du patient

Transmissions

Les soins de nursing et la participation de l'ASH

Les critères de qualité des soins

DUREE

42 heures réparties sur 6 journées décomposées en 3 séances de 2 jours.

DELAI D'ACCES

La préparation pourra débuter après inscription complète et selon le planning prévisionnel.

Groupe de 7 personnes minimum à 12 personnes maximum en présentiel.

En cas d'inscription insuffisante l'IFPS se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la prestation.

DATES

Session 1 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Lundi 26 janvier et mardi 27 janvier 2026

Jeudi 26 février et vendredi 27 février 2026

Jeudi 19 mars et vendredi 20 mars 2026

Session 2 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Jeudi 08 et vendredi 09 octobre 2026

Jeudi 05 et vendredi 06 novembre 2026

Jeudi 10 et vendredi 10 décembre 2026

METHODES ET MOYENS MOBILISES

Modalité(s) de mise en œuvre

Présentiel et/ou distanciel lorsque la situation sanitaire l'impose.

Moyens matériels :

Salle équipée multimédia, salle de Travaux Pratiques,

Matériels : draps de glisse, disque de transfert, chariot de ménage, caisson pédagogique d'hygiène des mains.

Moyens humains

Cadres de santé formateurs

Psychologue

Diététicienne

Infirmière de l'Équipe Opérationnelle d'Hygiène Hospitalière

Cadre de santé formateur référent en manutention manuelle des charges et en ergomotricité

Méthodes d'accompagnement

Ateliers collectifs d'Analyse des Pratiques Professionnelles

Apports théoriques et pratiques

Travaux de groupe - Travaux pratiques

MODALITES D'EVALUATION

Questionnaire d'évaluation des attentes des bénéficiaires et de fin de formation, Quizz.

ACCESSIBILITE – ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux en rez-de-chaussée, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Bureaux pour préserver la confidentialité lors des entretiens.

Conformément à la réglementation de la Loi du 11 février 2005 *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*, l'IFPS est en capacité de proposer des aménagements (pédagogique, technique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'IFPS mobilisera des compétences externes (centre de ressource formation handicap nouvelle aquitaine CRFH) pour la recherche de solution.

COUTS DE L'ACCOMPAGNEMENT

600€ Nets de taxes par bénéficiaire

Financement :

Financement personnel.

Plan de développement des compétences, en lien avec l'employeur.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

En 2023,

Nombre de bénéficiaires : 7

Taux de satisfaction : 90%

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Suites de Parcours : évolution vers une formation Diplôme d'État d'Aide-Soignant ou d'un VAE AS

Débouchés : Exercice en secteur hospitalier ou extrahospitalier (public ou privé), en secteur social ou médico-social.

CONTACT

Pour toute information administrative et handicap contacter le secrétariat.

Pour toute demande technique contacter, Mme Buosi, coordinatrice de l'offre de formation

Accueil téléphonique : 05.53.77.78.00

Accueil physique : Ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

Adresse postale : Centre Hospitalier Agen-Nérac, IFPS, Route de Villeneuve, 47913 AGEN Cedex 09

www.ifps-agen.com

ACCÈS A L'IFPS

43 rue Corps Francs Pommiès, 47000, AGEN

Accès par la route : Latitude : 44.2 – Longitude : 0.63333

Accès par le bus : Ligne 1 – Station Pompeyrie

Ligne 9 – Station Pompeyrie

FORMATION « LE TOUCHER DANS LA RELATION DE SOINS »

IFPS Centre Hospitalier Agen-Nérac

PUBLIC

Tout professionnel de santé de tous secteurs souhaitant développer une autre forme de relation dans le soin avec la personne soignée.

PRE REQUIS

Aucun

MODALITES D'ACCES

Pour tout renseignement contacter le secrétariat par mail : secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr

Pour toute inscription merci de fournir la fiche d'inscription renseignée, téléchargeable sur le site www.ifps-agen.com.

OBJECTIF PROFESSIONNEL

Renforcer les compétences « Le toucher dans la relation de soins »

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de l'action de formation le bénéficiaire sera capable :

- Identifier la rencontre avec autrui par le toucher pour fonder la relation soignant/soigné sur des bases émotionnelles en lien avec ses limites et ses valeurs
- Améliorer le bien-être, l'inconfort, la douleur et l'anxiété de la personne soignée
- Pratiquer différentes techniques du toucher par les professionnels de santé

CONTENU

- Travail sur les représentations psychosociales du toucher
- Positionnement et rôle du soignant par le toucher dans la relation soignant / soigné
- Exercices pratiques

DUREE

14 heures réparties sur 2 journées de formation de 7 heures.

DELAI D'ACCES

La préparation pourra débuter après inscription complète et selon le planning prévisionnel.

Groupe de 8 personnes minimum à 12 personnes maximum en présentiel.

En cas d'inscription insuffisante l'IFPS se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la prestation.

DATES

POUR CHAQUE SÉANCE LE BÉNÉFICIAIRE DOIT VENIR MUNI D'UN COUSSIN ET D'UNE SERVIETTE

Session 1 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Vendredi 23 janvier 2026

Vendredi 06 mars 2026

Session 2 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Vendredi 22 mai 2026

Vendredi 19 juin 2026

METHODES ET MOYENS MOBILISES

Modalité(s) de mise en œuvre

Présentiel.

Moyens matériels :

Salle équipée multimédia

Moyens humains

Praticien-Référent en relation d'aide par le toucher-massage

Méthodes d'accompagnement

Apports théoriques

Echanges collectifs

Analyse des pratiques : échanges sur l'expérience, les situations de soins, les difficultés rencontrées et les ressentis

Apports pratiques : massage minute au quotidien, gestes de confort, exercices de confiance et de contact

MODALITES D'EVALUATION

Questionnaire des attentes des bénéficiaires.

Questionnaire d'évaluations bénéficiaires : évaluation de la formation et de ses apports.

ACCESSIBILITE – ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux en rez-de-chaussée, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Conformément à la réglementation de la Loi du 11 février 2005 *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*, l'IFPS est en capacité de proposer des aménagements (pédagogique, technique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'IFPS mobilisera des compétences externes (centre de ressource formation handicap nouvelle aquitaine CRFH) pour la recherche de solution.

COUTS DE L'ACCOMPAGNEMENT

200 € par agent pour 2 jours

Financement :

Financement personnel.

Plan de développement des compétences, en lien avec l'employeur.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

En 2023,

Nombre de bénéficiaires : 20

Taux de satisfaction : 100%

CONTACT

Pour toute information administrative et handicap contacter le secrétariat.

Pour toute demande technique contacter : Mme BUOSI M., coordinatrice de l'Offre de formation

Accueil téléphonique : 05.53.77.78.00

Accueil physique : Ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

Adresse postale : Centre Hospitalier Agen-Nérac, IFPS, Route de Villeneuve, 47913 AGEN Cedex 09

www.ifps-agen.com

ACCÈS A L'IFPS

43 rue Corps Francs Pommiès, 47000, AGEN

Accès par la route : Latitude : 44.2 – Longitude : 0.63333

Accès par le bus : Ligne 1 – Station Pompeyrie
Ligne 9 – Station Pompeyrie

APPROCHES ET COMPETENCES EN SITUATION PALLIATIVE

IFPS Centre Hospitalier Agen-Nérac

PUBLIC

Infirmiers, Aides-Soignants, Aides Médico-Psychologiques, Kinésithérapeutes, Agents des Services Hospitaliers (ASH) tous secteurs.

PRE REQUIS

Disposer d'un local adapté à la formation et équipé d'une connexion Internet, d'un ordinateur. L'IFPS se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'insuffisance d'inscriptions. **Groupe 12 personnes maximum en présentiel.**

MODALITES D'ACCES

En amont de la contractualisation, un entretien téléphonique permet d' :

- Analyser les besoins en formation du client
- Adapter, le cas échéant, l'action de formation aux profils / situations du stagiaire
- Identifier, le cas échéant, la situation de handicap et décider des adaptations nécessaires (durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques...)

Pour tout renseignement contacter le secrétariat par mail : secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr

Pour toute inscription merci de fournir la fiche d'inscription renseignée, téléchargeable sur le site www.ifps-agen.com.

OBJECTIF PROFESSIONNEL

Renforcer les compétences en situation palliative

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE L'ACCOMPAGNEMENT

A l'issue de l'action de formation le bénéficiaire sera capable :

- Identifier les besoins de personnes relevant des soins palliatifs
- Évaluer la douleur et les symptômes des personnes relevant des soins palliatifs
- Améliorer les pratiques cliniques en lien avec l'application de la loi Claeys-Léonetti
- Repérer les aspects psychologiques du patient et de son entourage dans un contexte de maladie grave et évolutive

CONTENU

Travail sur les représentations psychosociales de la mort

Cadre législatif des situations palliatives en structure

Positionnement et rôle du soignant dans la prise en charge des familles et la prise en soin de la personne soignée en situation palliative

DUREE

14 heures réparties sur 2 journées de 7 heures.

DELAI D'ACCES

L'action de formation peut débuter dans un délai maximum de vingt semaines.

Groupe de 7 personnes minimum à 12 personnes maximum en présentiel.

En cas d'inscription insuffisante l'IFPS se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la prestation.

DATES

Les dates/horaires sont déterminés d'un commun accord entre la structure et l'IFPS en amont de la contractualisation.

L'action de formation peut se dérouler sur le site de la structure demandant la formation ou sur le site de l'IFPS.

METHODES ET MOYENS MOBILISES

Modalité(s) de mise en œuvre

Présentiel.

Moyens matériels :

Salle équipée multimédia

Moyens humains

Cadre de santé formateur titulaire du Diplôme Universitaire en Soins palliatifs

Psychologue

Méthodes d'accompagnement

Présentation à travers une photo langage

Apports théoriques

Analyse des Pratiques Professionnelles

Ateliers collectifs d'échanges sur les mises en situations professionnelles

MODALITES D'EVALUATION

Questionnaire des attentes des bénéficiaires.

Questionnaire d'évaluations bénéficiaires : évaluation de la formation et de ses apports.

ACCESSIBILITE – ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux en rez-de-chaussée, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Conformément à la réglementation de la Loi du 11 février 2005 *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*, l'IFPS est en capacité de proposer des aménagements (pédagogique, technique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'IFPS mobilisera des compétences externes (centre de ressource formation handicap nouvelle aquitaine CRFH) pour la recherche de solution.

COUTS DE L'ACCOMPAGNEMENT

2 100 € Nets de taxes pour un groupe de 10 à 12 personnes in situ

400€ Nets de taxes par bénéficiaire

Financement :

Financement personnel.

Plan de développement des compétences, en lien avec l'employeur.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

En 2023,

Nombre de bénéficiaires : 18

Taux de satisfaction : 100%

CONTACT

Pour toute information administrative et handicap contacter le secrétariat.

Pour toute demande technique contacter : Mme BUOSI M., coordinatrice de l'Offre de formation

Accueil téléphonique : 05.53.77.78.00

Accueil physique : Ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

Adresse postale : Centre Hospitalier Agen-Nérac, IFPS, Route de Villeneuve, 47913 AGEN Cedex 09

www.ifps-agen.com

ACCÈS A L'IFPS

43 rue Corps Francs Pommiers, 47000, AGEN

Accès par la route : Latitude : 44.2 – Longitude : 0.63333

Accès par le bus : Ligne 1 – Station Pompeyrie
Ligne 9 – Station Pompeyrie



RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES ASH / AGENT DE SERVICE

IFPS Centre Hospitalier Agen-Nérac

PRE REQUIS

Agent des Service Hospitalier (ASH) ou agent de service en poste depuis au moins 3 mois dans les Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), les services d'aide et d'accompagnement à domicile et les établissements de santé (public ou privé).

INSTRUCTION N° DGOS/RH1/DGCS/2021/8 du 6 janvier 2021 relative au renforcement des compétences des agents des services hospitaliers qualifiés (ASHQ) pour faire face aux besoins accrus d'aides-soignants dans le secteur du grand âge.

MODALITES D'ACCES

Contacter le secrétariat par mail : secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr

Pour toute inscription merci de fournir la fiche d'inscription renseignée, téléchargeable sur le site :

www.ifps-agen.com.

OBJECTIF PROFESSIONNEL

Renforcer les compétences des ASH ou agent de service en poste depuis au moins 3 mois dans les EHPAD, les services d'aide et d'accompagnement à domicile et les établissements de santé (public ou privé).

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de l'accompagnement le bénéficiaire sera capable :

Apporter les connaissances de base indispensables pour participer aux soins d'hygiène, de confort de bien être de la personne âgée, sous la responsabilité d'un cadre de santé et en collaboration avec l'ensemble des soignants.

1 – Aider une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie

Capacité à :

- Tenir compte des rythmes et envies de la personne ;
- Repérer au quotidien les besoins et capacités de la personne ;
- Établir une relation d'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne ;
- Simuler les capacités restantes dans les gestes et les activités de la vie quotidienne

2 – Réaliser des soins d'hygiène et de confort quotidien en utilisant des techniques appropriées

Capacité à :

- Réaliser les soins liés à l'hygiène corporelle et au confort, à l'alimentation, à l'élimination, au sommeil dans le respect de la personne, de son autonomie et de son intimité ;
- Adapter les modalités de réalisation du soin à l'état de la personne et à ses habitudes de vie ;
- Assurer le confort de la personne en utilisant les aides techniques nécessaires
- Évaluer la qualité du soin réalisé et réajuster, le cas échéant.

CONTENU

MODULE N°1 : PRENDRE SOIN DE LA PERSONNE AGEES (17H)

- Le vieillissement physiologique et psychologique de la personne âgée, respects et droits de la personne âgée, contexte environnementale et socio-économique de la personne âgée
- Connaissance de la personne âgée et de son environnement : les besoins de la personne âgée, ses capacités et incapacités (dépendance, indépendance, sources de difficultés)
- Le lien social, la place des aidants, la structure EHPAD, la particularité de la prise en charge au domicile

MODULE N°2 : RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA PERSONNE AGÉES (18H)

- La posture professionnelle (bienveillance, empathie)
- L'observation de la personne âgée
- La relation avec la personne âgée avec ou sans troubles cognitifs (écoute, reformulation) et/ou en perte d'autonomie
- La relation avec les résidents, les aidants, les membres de l'équipe
- Organisation du travail en équipe
- L'éthique professionnelle, confidentialité, secret professionnel, comportement professionnel

MODULE N°3 : PROTÉGER LA PERSONNE AGÉE (7H)

- La lutte contre la propagation du virus de la COVID-19
- Les précautions « standard » et complémentaires, le lavage des mains
- La prévention des chutes

MODULE N°4 : AIDER A LA RÉALISATION DES SOINS (21H)

- Préalables aux soins : critères de qualité de soin
- Respect, intimité dans les soins
- Les soins d'hygiène et de confort : hygiène corporelle, aide à l'habillage et au déshabillage, élimination urinaire et fécale, protections anatomiques, aide à la mobilisation et à l'installation de la personne
- Ergonomie : gestes et postures
- La transmission des informations

Une journée de bilan réalisée post formation (7h)

DUREE

70 heures réparties sur 10 jours en présentiel :
 63 heures réparties sur 9 jours décomposés en 3 séances de 21h
 7 heures réparties sur 1 jour

DELAI D'ACCES

Dispositif transitoire de formation jusqu'au 31 décembre 2022.
 La formation sera réalisée en groupes de 12 personnes maximum.

DATES

Les sessions 2026 seront maintenues sous réserve de la prolongation du dispositif transitoire.

Session 1 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Mercredi 22, Jeudi 24 et Vendredi 25 avril 2026
 Mercredi 27, Jeudi 28 et Vendredi 29 mai 2026
 Lundi 15, Mardi 16 et Mercredi 17 juin 2026
 Vendredi 26 juin 2026

Session 2 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Lundi 21, Mardi 22, Mercredi 23 septembre 2026
 Lundi 05, Mardi 06, Mercredi 07 octobre 2026
 Lundi 02, Mardi 03, Mercredi 04 novembre 2026
 Vendredi 27 novembre 2026

METHODES ET MOYENS MOBILISES

Modalité(s) de mise en œuvre

Présentiel

Moyens matériels :

Salle équipée multimédia,
 Salle de Travaux Pratiques,
 Matériels ergonomiques pour mobilisation et déplacement pour personnes âgées, draps de glisse, disque de transfert,
 Matériels de protection de lutte contre la propagation du virus de la Covid-19, chariot de ménage, caisson pédagogique d'hygiène des mains.

Moyens humains

Cadres de santé formateurs
 Psychologue
 Diététicienne
 Infirmière de l'Équipe Opérationnelle d'Hygiène Hospitalière
 Cadre de santé formateur référent en manutention manuelle des charges et en ergomotricité

Méthodes d'accompagnement

Ateliers collectifs d'Analyse des Pratiques Professionnelles
 Apports théoriques et pratiques
 Outils dédiés à l'analyse du parcours et des objectifs

MODALITES D'EVALUATION

Questionnaire d'évaluations des attentes des bénéficiaires
 Questionnaire d'évaluation de fin de formation
 Quizz

ACCESSIBILITE – ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux en rez-de-chaussée, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Bureaux pour préserver la confidentialité lors des entretiens.

Conformément à la réglementation de la Loi du 11 février 2005 *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*, l'IFPS est en capacité de proposer des aménagements (pédagogique, technique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'IFPS mobilisera des compétences externes (centre de ressource formation handicap nouvelle aquitaine CRFH) pour la recherche de solution.

COUTS DE L'ACCOMPAGNEMENT

850€ Nets de taxes par bénéficiaire

Financement :

Financement personnel.

Plan de développement des compétences, en lien avec l'employeur.

Aide individuelle à la formation pour les demandeurs d'emploi. Nous vous invitons à vous mettre en contact avec votre conseiller Pôle Emploi.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

En 2023,

Nombre de bénéficiaires : 16

Taux de satisfaction : 90%

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Passerelle : [Arrêté du 12 avril 2021](#) – article 11

Suites de Parcours : formation Diplôme d'État d'Aide-Soignant ou d'un VAE AS

Débouchés : Exercice en secteur hospitalier ou extrahospitalier (public ou privé), en secteur social ou médico-social.

CONTACT

Pour toute information administrative et handicap contacter le secrétariat.

Pour toute demande technique contacter, Mme Buosi, coordinatrice de l'offre de formation

Accueil téléphonique : 05.53.77.78.00

Accueil physique : Ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

Adresse postale : Centre Hospitalier Agen-Nérac, IFPS, Route de Villeneuve, 47913 AGEN Cedex 09

www.ifps-agen.com

ACCÈS A L'IFPS

43 rue Corps Francs Pommiès, 47000, AGEN

Accès par la route : Latitude : 44.2 – Longitude : 0.63333

Accès par le bus : Ligne 1 – Station Pompeyrie
Ligne 9 – Station Pompeyrie

RENFORCEMENT DES COMPETENCES AIDE SOIGNANT

IFPS Centre Hospitalier Agen-Nérac

PRE REQUIS

Aide-soignant (AS) diplômé avant juillet 2022 exerçant en unité de soin du secteur public ou privé, en EHPAD (public ou privé), en Services de Soins Infirmiers à domicile, en secteur médico-social .

MODALITES D'ACCES

Contacter le secrétariat par mail : secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr

Pour toute inscription merci de fournir la fiche d'inscription renseignée, téléchargeable sur le site : www.ifps-agen.com.

OBJECTIF PROFESSIONNEL

Renforcer les compétences des AS en lien avec l'évolution réglementaire de la profession : arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de l'accompagnement le bénéficiaire sera capable :

- Identifier les nouveaux champs de compétences de l'AS : raisonnement clinique, qualité et gestion des risques.
- Identifier et prévenir des situations à risque
- Établir une relation d'accompagnement avec les nouveaux apprenants et les pairs.
- Réaliser les actes professionnels relevant du nouveau référentiel : oxygénothérapie, aspiration trachéale, glycémie capillaire, recueil biologiques urinaires, saturation en oxygène, IMC, lavage oculaire et instillation de collyre, soins d'hygiène de stomie cicatrisée.

CONTENU

Contexte démographique, texte réglementaire, Loi santé.

Place et rôle des pairs et du tuteur dans le soin.

Responsabilité professionnelle partagée, identification des situations à risque

Les critères de qualité des soins

Les soins de nursing : situation à risque : ergonomie

Pratiquer les actes professionnels relevant du nouveau référentiel

DUREE

21 heures réparties sur 3 journées décomposées en 2 séances de 2 jours et 1 jour.

DELAI D'ACCES

La préparation pourra débuter après inscription complète et selon le planning prévisionnel.

Groupe de 7 personnes minimum à 12 personnes maximum en présentiel.

En cas d'inscription insuffisante l'IFPS se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la prestation.

DATES

Session 1 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Lundi 04 mars et Mardi 05 mars 2026

Lundi 30 mars 2026

Session 2 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Lundi 23 et Mardi 24 novembre 2026

Vendredi 04 décembre 2026

METHODES ET MOYENS MOBILISES

Modalité(s) de mise en œuvre

Présentiel et/ou distanciel lorsque la situation sanitaire l'impose.

Moyens matériels :

Salle équipée multimédia, salle de Travaux Pratiques,

Matériels : draps de glisse, disque de transfert, chariot de ménage, caisson pédagogique d'hygiène des mains.

Moyens humains

Cadres de santé formateurs IFPS

Cadre de santé formateur référent en manutention manuelle des charges et en ergomotricité

Méthodes d'accompagnement

Chambre des erreurs. Simulation en santé. Jeux de rôle.
Apports théoriques et pratiques
Travaux de groupe
Travaux pratiques : simulation procédurale.
Ateliers collectifs d'Analyse des Pratiques Professionnelles.

MODALITES D'EVALUATION

Questionnaire d'évaluation des attentes des bénéficiaires et de fin de formation, Quizz.

ACCESSIBILITE – ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux en rez-de-chaussée, accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Bureaux pour préserver la confidentialité lors des entretiens.
Conformément à la réglementation de la Loi du 11 février 2005 *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*, l'IFPS est en capacité de proposer des aménagements (pédagogique, technique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'IFPS mobilisera des compétences externes (centre de ressource formation handicap nouvelle aquitaine CRFH) pour la recherche de solution.

COUTS DE L'ACCOMPAGNEMENT

350€ Nets de taxes par bénéficiaire

Financement :

Financement personnel.
Plan de développement des compétences, en lien avec l'employeur.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

En 2023
Nombre de bénéficiaires : 32
Taux de satisfaction : 90%

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Suites de Parcours : évolution vers une formation Diplôme d'État d'Aide-Soignant ou d'un VAE AS
Débouchés : Exercice en secteur hospitalier ou extrahospitalier (public ou privé), en secteur social ou médico-social.

CONTACT

Pour toute information administrative et handicap contacter le secrétariat.
Pour toute demande technique contacter, Mme Buosi, coordinatrice de l'offre de formation
Accueil téléphonique : 05.53.77.78.00
Accueil physique : Ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00
Adresse postale : Centre Hospitalier Agen-Nérac, IFPS, Route de Villeneuve, 47913 AGEN Cedex 09
www.ifps-agen.com

ACCÈS A L'IFPS

43 rue Corps Francs Pommiès, 47000, AGEN
Accès par la route : Latitude : 44.2 – Longitude : 0.63333
Accès par le bus : Ligne 1 – Station Pompeyrie

Ligne 9 – Station Pompeyrie

RENFORCEMENT DES COMPETENCES AIDE SOIGNANT

IFPS Centre Hospitalier Agen-Nérac

PRE REQUIS

Aide-soignant (AS) diplômé avant juillet 2022 exerçant en unité de soin du secteur public ou privé, en EHPAD (public ou privé), en Services de Soins Infirmiers à domicile, en secteur médico-social.

MODALITES D'ACCES

Contacter le secrétariat par mail : secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr

Pour toute inscription merci de fournir la fiche d'inscription renseignée, téléchargeable sur le site : www.ifps-agen.com.

OBJECTIF PROFESSIONNEL

Réaliser les actes professionnels AS relevant du nouveau référentiel : arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de l'accompagnement le bénéficiaire sera capable :

✓ **Atelier 1 : Mesure et analyse des paramètres**

Mesurer de manière quantitative et qualitative : la glycémie capillaire, les données biologiques urinaires, la saturation en oxygène, l'Indice de Masse Corporelle (IMC) à l'aide d'un outil paramétré.

✓ **Atelier 2 : Appareil respiratoire**

Réaliser une aspiration endo-trachéale : montage et entretien du matériel, réalisation d'aspiration sur orifice trachéal cicatrisé.

Mettre en place une oxygénothérapie : changement de lunette à Oxygène courbe sans intervention sur le débitmètre - pose et changement de masque pour aide à la respiration.

✓ **Atelier 3 : Soins d'hygiène de stomie et oculaire**

Réaliser des soins d'hygiène de stomie cicatrisée

Réaliser des soins de lavage oculaire et instillation de collyre

CONTENU

Apports théoriques et pratiques des actes professionnels relevant du nouveau référentiel

DUREE

7 heures réparties sur 1 journée décomposée en 3 ateliers.

DELAI D'ACCES

L'action de formation peut débuter dans un délai maximum de vingt semaines.

Groupe de 9 personnes minimum à 12 personnes maximum en présentiel.

En cas d'inscription insuffisante l'IFPS se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la prestation.

DATES

Les dates/horaires sont déterminés d'un commun accord entre la structure et l'IFPS en amont de la contractualisation.

L'action de formation se déroule sur le site de l'IFPS.

METHODES ET MOYENS MOBILISES

Modalité(s) de mise en œuvre

Présentiel.

Moyens matériels :

Salle équipée multimédia, salle de Travaux Pratiques,

Matériels : mannequin, matériel aspiration, lecteur glycémique, saturomètre, matériel pour recueil d'urines aseptique.

Moyens humains

Cadres de santé formateurs IFPS

Professionnels de santé

Méthodes d'accompagnement

Apports théoriques et pratiques

Travaux pratiques : simulation procédurale.

Analyse et échanges sur les pratiques : débriefing

MODALITES D'EVALUATION

Questionnaire d'évaluation des attentes des bénéficiaires et de fin de formation

ACCESSIBILITE – ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux en rez-de-chaussée, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Bureaux pour préserver la confidentialité lors des entretiens.

Conformément à la réglementation de la Loi du 11 février 2005 *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*, l'IFPS est en capacité de proposer des aménagements (pédagogique, technique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'IFPS mobilisera des compétences externes (centre de ressource formation handicap nouvelle aquitaine CRFH) pour la recherche de solution.

COUTS DE L'ACCOMPAGNEMENT

150€ Nets de taxes par bénéficiaire

Financement :

Financement personnel.

Plan de développement des compétences, en lien avec l'employeur.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

En 2023,

Nombre de bénéficiaires : 109

Taux de satisfaction : 95 %

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Suites de Parcours : évolution vers une formation Diplôme d'État d'Aide-Soignant ou d'un VAE AS

Débouchés : Exercice en secteur hospitalier ou extrahospitalier (public ou privé), en secteur social ou médico-social.

CONTACT

Pour toute information administrative et handicap contacter le secrétariat.

Pour toute demande technique contacter, Mme Buosi, coordinatrice de l'offre de formation

Accueil téléphonique : 05.53.77.78.00

Accueil physique : Ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

Adresse postale : Centre Hospitalier Agen-Nérac, IFPS, Route de Villeneuve, 47913 AGEN Cedex 09

www.ifps-agen.com

ACCÈS A L'IFPS

43 rue Corps Francs Pommiès, 47000, AGEN

Accès par la route : Latitude : 44.2 – Longitude : 0.63333

Accès par le bus : Ligne 1 – Station Pompeyrie

Ligne 9 – Station Pompeyrie